

DELIBERATION 2019-55

LE DIX JUILLET DEUX MILLE DIX-NEUF A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLÉES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU QUATRE JUILLET DEUX MILLE DIX-NEUF.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. – Mme OMS ML. - Mme FASSIO I. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. - M. MARTIN-LAVAL B. - Mme FAVRE-MERCURET R. – M. PETIT E. -. – M. LOPEZ MF. - Mme BADOUIN E. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. -. — M RIO F. - Mme SALOMON ML. – M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. PAINTRAND JF procuration à Mme VESSIOT A. - M. SCIALOM D. procuration à M. MERLIN D. – M. MASSON M. procuration à M. MARTIN-LAVAL B. - Mme VACQUIE S. procuration à Mme FASSIO I. - Mme AURIAC A. procuration à Mme GUIRAUD I. - Mme FABRY V. procuration à M. RIO F.

ABSENTS EXCUSES : Mme MAUREL P. - M. DELON A. – Mme ESCRIG C.

ABSENT : M. CARABASSE P.

Monsieur Eric PETIT a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire propose à l'assemblée de modifier le tableau des emplois de la collectivité comme suit, après avis du comité technique du 14 mai 2019 :

Cadre d'emplois	Poste	Nombre de postes à créer	Motif	Date
Agents de Police Municipale (Catégorie C)	Brigadier-chef principal	1	Mutation	01/10/2019
Adjoints techniques territoriaux (catégorie C)	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe à temps complet	6	Avancement de grade	01/09/2019
	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe à temps complet	3	Avancement de grade	01/09/2019
	Adjoint technique à temps non complet (23/35 -ème)	1	Stagiairisation	01/09/2019
Adjoint d'animation territoriaux (catégorie C)	Adjoint d'animation à temps non complet (26/35 -ème)	1	Stagiairisation	01/09/2019
Auxiliaires de puériculture territoriaux	Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1	CDI suite à 6 ans de CDD (art 3-1 et 3-2)	01/09/2019

(catégorie C)				
Rédacteurs territoriaux (catégorie B)	Rédacteur	1	Stagiarisation réussite concours	01/09/2019
Educateurs territoriaux de jeunes enfants (catégorie A)	Educateur de jeunes enfants de 1ère classe à temps complet	1	Avancement de grade	01/09/2019

Cadre d'emplois	Poste	Nombre de postes à supprimer	Motif	Date
Rédacteurs territoriaux (catégorie B)	Rédacteur ppal 1ère classe à temps complet	1	Avancement de grade PI	01/09/2019
Adjoints techniques territoriaux (catégorie C)	Adjoint technique à temps complet	5	Avancement de grade	01/09/2019
Techniciens territoriaux (catégorie B)	Technicien principal de 2ème classe à temps complet	1	Avancement de grade	01/09/2019
Adjoints territoriaux du patrimoine (catégorie C)	Adjoint du patrimoine ppal de 2ème classe à temps complet	1	Départ en retraite	01/09/2019
Educateurs de jeunes enfants (catégorie A)	Educateur de jeunes enfants de 2ème classe à temps complet	1	Avancement de grade	01/09/2019

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **ADOpte** les modifications du tableau des effectifs telles que présentées ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au chapitre 012 du budget 2019.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas

